

Un réseau de partenaires touristiques unique promis à de nombreuses évolutions.

Afin que la carte prépayée puisse être utilisée et débitée exclusivement auprès des prestataires touristiques du canton, les associations faitières, à l'image de l'Association Romande des Hôteliers, GastroVaud, l'Office des Vins Vaudois ainsi que les destinations touristiques ont invité leurs membres et partenaires à rejoindre le réseau et s'associer à ce nouvel outil.

La mise en place pour les prestataires d'un portail d'inscription dédié sur la page www.myvaud.ch/inscription, leur permet de s'enregistrer facilement. En plus de leurs coordonnées de base, ceux-ci doivent simplement fournir les identifiants de leurs terminaux de paiements ainsi que leurs coordonnées bancaires. S'ils ne possèdent pas de terminal, les prestataires ont la possibilité de demander un accès web, où ils pourront saisir les transactions.

Grâce à la base de données ainsi constituée, il sera possible de définir où les cartes prépayées « Vaud à la carte » et les futures cartes développées seront acceptées. Le montant de chaque transaction est ensuite directement reversé au prestataire, sans aucune commission.

Le réseau se base sur la technologie du premier fournisseur de systèmes de fidélisation de la clientèle, la société Boncard payment & services SA. Ses principaux produits comprennent les systèmes de paiements pour les cartes prépayées, les cartes cadeaux, les cartes de paiements sur facture ainsi que les systèmes de primes avec outil marketing.

Catégories des prestataires intégrées

Sept catégories de prestataires ont été invitées à rejoindre le réseau par l'intermédiaire des différentes associations faitières ainsi que les destinations vaudoises.

- **Hôtels**
- **Restaurants**
- **Vignerons et lieux de dégustation**
(*Vignerons, bars à vins, points de vente de produits du terroir, etc.*)
- **Sites culturels**
(*Musées, Châteaux, etc.*)
- **Sites de loisirs**
(*Parcs aventures, piscines, zoo, sites naturels, karting, etc.*)
- **Transports touristiques**
(*Bateaux, trains touristiques, remontées mécaniques, etc.*)

- **Services et prestations touristiques**
(Guides et accompagnateurs, parapentes, ballons, canyoning, rafting, magasins de location de matériel loisirs, etc.)

En quelques jours, plus de 250 prestataires se sont déjà inscrits. Le délai d'inscription a été fixé au 19 juin afin que les hôtes accueillis à partir du 1^{er} juillet puissent déjà utiliser leur carte prépayée « Vaud à la carte » auprès d'un maximum de partenaires dans les quatre coins du canton. Les prestataires sont automatiquement listés sur le portail dédié www.myvaud.ch/alacarte. Une recherche par type, mot clef ou même par géolocalisation facilite l'identification d'un partenaire pour l'hôte.

Possibilités d'évolution et pérennisation de l'outil

Une fois ce réseau de prestataires constitués, de nombreuses évolutions autour de cet outil sont possibles. En fonction des développements envisagés, le réseau pourra être élargi à d'autres secteurs économiques. Ils peuvent en effet s'appuyer sur ce réseau pour développer une carte spécifique : une carte valable chez tous les vigneronns du canton par exemple. Une destination touristique peut aussi créer sa propre carte regroupant les prestataires situés dans un certain périmètre géographique, et lier cette carte à une campagne ou une offre.

Des entreprises du secteur privé peuvent également trouver un intérêt dans ce produit en offrant des cartes prépayées à leurs nouveaux collaborateurs, ou les utiliser pour récompenser la fidélité de leurs employés.

De nombreuses déclinaisons sont possibles, et ces perspectives sont une opportunité unique pour le tourisme vaudois.